



Bulletin d'Information  
Ville de Visan

## A découvrir

### DOSSIER

Situation financière  
de la commune

### ELECTIONS MUNICIPALES

S'inscrire avant le  
vendredi 7 février

### LE CONSEIL MUNICIPAL AU TRAVAIL

### HOMMAGE A Josette et Pierre CONSTANT

2 NOUVEAUX  
COMMERCANTS  
à Visan : Tradi'Pizza  
et Bobo-tel

### MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Présentation au  
public du nouveau  
portail internet le  
mardi 7 janvier à  
18h30

# Visan - Info

JANVIER — FEVRIER 2020 N° 55

## Le Mot du Maire

Chers concitoyens,

Si le soleil et la température ambiante nous permettent d'en douter, c'est bien la période des fêtes de Noël et de fin d'année que nous venons de traverser. J'espère que ces moments de retrouvailles, de repas familiaux et de joies, vous ont fait oublier une certaine morosité nationale. Dans nos campagnes reculées, nous paraissions bien loin des grèves et des tracas qui en découlent. Sans parti pris aucun, souhaitons un apaisement de cette situation permettant à chacun de travailler, se déplacer à sa guise, dans le respect des idées et l'esprit de cette liberté qui nous est si chère.

Comme annoncé, le bureau de Poste a fermé ses portes et notre épicerie locale est devenue Agence Postale. Nos sympathiques gérants ont suivi une formation qui leur permet d'offrir tous les services, mis à part les boîtes postales qui ont disparu. Comme nous l'avons déjà expliqué, une convention liait l'association Nationale des Maires et La poste, garantissant 19 heures d'ouverture hebdomadaire jusqu'au 31 décembre dernier. A plusieurs occasions, la direction de La Poste nous a indiqué leur volonté de fermer leur bureau pour des raisons d'économie. Tout nous portait donc à croire que le service allait disparaître. Je remercie nos épiciers de s'être lancés dans l'aventure et d'offrir ce service à la population.

Nous avons passé un marché avec l'entreprise Braja Vésigné pour un important programme de voirie qui devrait débuter bientôt. Sont prévus la place Jean Moulin, le lotissement du Sépulcre ainsi que plusieurs tronçons de voies communales.

Grâce à une gestion saine de nos finances, des demandes de subventions optimisées auprès de nos financeurs institutionnels, nous avons pu réaliser de nombreux projets sans avoir recours à l'emprunt, tout en dimi-



nuant notre endettement. Vous trouverez un bilan très complet dans les pages intérieures.

Au nom de la municipalité, je vous présente tous mes vœux de bonheur, de bonne santé et de réussite pour cette nouvelle année qui commence. J'ai le plaisir de vous inviter le jeudi 09 janvier à 19h à l'Espace Gérard SAUTEL où j'aurai le plaisir de vous rencontrer pour un beau moment de convivialité

*Eric PHETISSON, Maire de Visan*

Pour recevoir les informations de la mairie par mail, communiquez votre adresse électronique à l'adresse suivante :

[adjoints@visan-mairie.com](mailto:adjoints@visan-mairie.com)

## REUNIONS DE QUARTIERS

**MARDI 14 JANVIER 2020**

**18h30 - Salle Frédéric Mistral**

Quartiers concernés : Lacoste, Le Sépulcre, Notre Dame des Vignes

**MARDI 4 FEVRIER 2020**

**18h30 - Espace Gérard Sautel**

Quartiers concernés : La Tour, La Buissonne, Le Gibard, Piolas, Mongillon, St Pierre, Le Garrigon, Les Crottes, La Bergide, La Bizarde, La Condamine, Le Pueys

**ELECTIONS MUNICIPALES**INSCRIPTIONS SUR LES LISTES  
ELECTORALES

Les élections des Conseillers Municipaux auront lieu **le dimanche 15 mars 2020** pour le premier tour. Le second tour aura lieu, le cas échéant, **le dimanche 22 mars 2020**.

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales en vue de participer aux scrutins devront être déposées au plus tard **le vendredi 7 février 2020**.

Les ressortissants d'un autre état membre de l'Union Européenne peuvent voter et sont éligibles aux élections municipales, à condition d'être inscrits sur les listes électorales complémentaires, pour ces élections, avant cette même date

Pour toute inscription sur les listes électorales, vous pouvez :

=**Vous inscrire en Mairie**, aux heures d'ouverture

=**Formulaire téléchargeable sur Internet** sur : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Pour tous renseignements complémentaires, contactez la mairie au **04.90.28.50.90**

*Création d'une école de pétanque à la Boule du Marot autour du président Thierry DANIEL*



**Bientôt, BOBO-TEL A VISAN, chaque mercredi après-midi de 14h à 18h sur la place de la Coconnière.**

Nous connaissons Angéto ROSSI, ex-gérant au Café du Siècle, aujourd'hui il vous propose de réparer votre téléphone portable dans son magasin ambulante.

**MEILLEURS VŒUX ET BONNE ANNEE 2020 A TOUS !**

A cette occasion, le Maire de Visan, accompagné de son conseil municipal, présentera ses vœux à la population le :

**JEUDI 9 JANVIER 2020**

**à 19h**

**à l'Espace Gérard Sautel**

Toute la population de Visan est invitée à ce moment de rencontre et de convivialité.

**RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2019****Aménagement « Arrêt de bus » place de la Coconnière :**

Le conseil municipal a acté cet aménagement avec un financement régional et départemental pour améliorer la sécurité des usagers des transports en commun. Cette participation peut être bonifiée dans le cadre de travaux d'aménagement de voirie permettant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Ces travaux définis, la commune y adjoindra des travaux de requalification de l'éclairage public et d'une réfection du réseau d'eau potable très ancien et poreux avec mise en place d'une nouvelle conduite d'un diamètre 100 au lieu de 80 qui répondra également aux normes D.E.C.I. et du remplacement de quelques branchements encore existants en plomb. L'intervention sur le réseau d'eau relève de la compétence du Syndicat RIVAVI qui sollicite des subventionnements de son côté. Début des travaux pas avant juin 2020. La participation financière étant conséquente pour la commune, il est décidé de solliciter le Conseil Départemental au titre des amendes de police, pour une participation bonifiée compte tenu des aménagements pour l'accessibilité des Personnes à mobilité réduite.

Montant prévisionnel des travaux H.T.	225 000.00 €
Participation du Conseil Départemental	150 000.00 €
Requalification de l'Eclairage public	25 561.33 €
Montant total des travaux H.T.	250 561.33 €
Subvention du Conseil Départemental au titre des amendes de police bonifiée	21 000.00 €
Autofinancement communal	79 561.33 €

**Sécurisation de la sorite des Ecoles - Convention avec le Conseil Départemental :**

L'aménagement du restaurant scolaire et la mise aux normes des locaux scolaires ont conduit la commune à reporter ces travaux et permis une réflexion plus aboutie sur ces aménagements. Des modifications ont été apportées au projet initial et ont augmenté l'enveloppe prévisionnelle des travaux

Montant des travaux estimés	109 408.98 € HT
Participation au titre des amendes de police	10 031.70 € H.T
Part Conseil Départemental de Vaucluse	49 092.50 €
Fonds Propres	50 284.78 H.T.

**Patrimoine - Contrat départemental de solidarité territoriale.**

Le Conseil Municipal décide le financement de 2 actions de préservation du patrimoine :

**Le clocher de l'Eglise :** Constat de la chute de pierres qui composent la structure du clocher. Après inspection d'une entreprise spécialisée dans les travaux en hauteur un diagnostic a été établi qui a mis en évidence plusieurs défauts qui requièrent une intervention rapide pour consolider la structure et préserver le bâtiment d'autres dégradations qui pourraient avoir des conséquences plus graves.

**L'Hôtel de Pellissier, immeuble inscrit au titre des Monuments Historiques :** il a été constaté de nombreuses remontées capillaires sur les murs. Cette humidité augmente d'années en années et engendre de larges décompositions de l'enduit qui s'effrite et tombe sur le sol. Malgré le fonctionnement du chauffage, cette humidité reste présente dans les pierres composant l'édifice derrière l'enduit.



Une entreprise spécialisée dans le traitement de ces problèmes d'humidité a effectué un diagnostic qui confirme la présence de nitrates et de sulfate entraînant un décollement des enduits.

Le mur humide contient à l'intérieur des molécules d'eau. Ces molécules, au cours du temps et en l'absence d'une isolation horizontale des fondations, sont remontées du sol dans les murs, à travers un système capillaire présent dans tous les matériaux de construction.

La société DT2F préconise l'installation d'un système innovant « AQUAPOL » qui transmet aux molécules d'eau présentes une inversion de la polarité électrique à travers un champ gravo-magnétique naturel.

Le résultat de l'installation garanti par le dispositif AQUAPOL est l'assèchement du bâtiment et sa conservation au sec pour plusieurs années qui le prémunit d'un état de détérioration ultérieure de structure de la maçonnerie. La garantie offerte par ce dispositif est de 20 ans.

Consolidation et préservation du cloche de l'Eglise	7 415.00 € HT
Traitement des infiltrations d'eau de l'Hôtel de Pellissier (Inscrit au répertoire des Monuments Historiques)	8 050.00 € HT
Subvention du Département au titre du Contrat de Solidarité territoriale « Patrimoine en Vaucluse »	9 279.00 € HT
Part communale	6 186.00 € HT

#### Subvention à la section Jeunes Sapeurs-Pompiers du centre de secours :

Le Conseil Municipal a décidé l'octroi d'une subvention de 50€ par jeune Visannais soit 100€.

#### Subvention à l'association VISADO :

Cette association n'avait pas demandé de subvention pour l'année 2019 car ayant décidé après ses 10 ans d'existence de s'arrêter par manque de bénévoles. Une nouvelle équipe s'est constituée. L'association continue donc d'exister. Le conseil municipal accorde donc une subvention de 2000€.

#### Subvention au FREP Visan :

Mise en place d'une nouvelle activité relative au théâtre qui requiert l'acquisition de matériel « Son et Lumière » pour un montant de 2 515,00 €. Le Conseil Départemental a été sollicité pour un montant de 500 €, la participation du FREP en fonds propres s'élevant à 515 €, le conseil municipal attribue une subvention de de 1 500 €.



#### Tradi'Pizza à Visan a changé de propriétaire.

Anthony est remplacé par Gaston TAPIADOR qui nous arrive de Bollène. Il était pizzaiolo à La Flambée (Pizzeria en face de la mairie). C'est un vrai professionnel qui adore son métier puisqu'il a participé par deux fois au championnat du monde de pizza à Parme. Tout un programme !

Nous souhaitons une bonne installation à Gaston TAPIADOR et à son épouse sur Visan pour cette nouvelle aventure. La municipalité lui souhaite toute la réussite qu'il mérite. Vous pourrez commander vos pizzas au 06.52.35.27.17 tous les soirs de 18h à 21h30. Fermeture hebdomadaire le mardi.

## MISE EN RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE LA CCEPPG : UNE NOUVELLE ETAPE !

Des précurseurs : les médiathèques municipales de Visan et Grillon

Si dès 2006, les médiathèques des communes de Visan et Grillon ont été les premières à se mettre en réseau, à proposer un catalogue commun, accessible en ligne, une carte unique, une navette hebdomadaire de rotation des documents, ainsi que des achats, des animations et des services pensés en commun, un partenariat plus informel avait été mis en place dès 2002, à l'initiative en particulier de Mme Martine COMBEROUSSE, bibliothécaire à Grillon.

Grâce aux soutiens de la Communauté de communes de l'Enclave des Papes et de la Bibliothèque départementale de prêt de Vaucluse, cette première étape, avait été l'occasion de se doter d'un logiciel (SIGB) et d'un portail communs.

Une nouvelle communauté de communes, un nouveau territoire, de nouvelles possibilités pour la lecture publique...

Suite à cette expérience réussie de collaboration, la nouvelle Communauté de communes de l'Enclave des Papes-Pays de Grignan (CCEPPG), créée en 2014, a souhaité l'étendre aux autres bibliothèques de son territoire, avec l'accord des communes ou associations gestionnaires.

Après un long travail d'analyse et de construction du projet, débuté en 2016, ce nouveau réseau collaboratif est aujourd'hui une réalité !

Le Réseau de l'Enclave des Papes et du Pays de Grignan

**7 bibliothèques :** Grignan, Grillon, Montségur-sur-Lauzon, Richerenches, Roussas/Valaurie, Taulignan et Visan.

**1 carte unique** = 1 seule adhésion dans la bibliothèque de votre choix = un accès total à l'ensemble du réseau et à ses collections. 51 000 documents (livres, CD, revues, jeux de société, ressources numériques...) et **1 catalogue commun.**

[bibliotheques-cceppg-pom.c3rb.org](http://bibliotheques-cceppg-pom.c3rb.org)

Un nouveau logiciel de gestion (Orphée) et un portail, financés par la CCEPPG. Ce sont les solutions de la société c3rb qui ont été choisies. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'équipe de votre médiathèque. Saluons le travail et l'investissement de notre bibliothécaire Julien VIDAL dans la mise œuvre de ce dossier.

**Présentation officielle du nouveau portail et des services proposés, mardi 7 janvier 2020, 18h30 à la Médiathèque de Visan**

## ANALYSE FINANCIERE DE LA COMMUNE DE VISAN

*Nous portons à votre connaissance l'analyse financière réalisée en septembre 2019 sur la période 2016-2018 par la Trésorerie de Valréas.*

Pour la trésorerie de Valréas, l'examen des chiffres apparaissant sur les comptes de gestion à partir desquels est établie l'analyse financière indique une situation financière saine comme le confirment les valeurs satisfaisantes affichées en 2018 par le coefficient d'autofinancement courant (0,81), le ratio de rigidité des charges structurelles (41,25) et le ratio d'endettement (0,44).

La situation financière de la commune de Visan se caractérise, sur la période 2016-2018, par une évolution relativement défavorable des comptes de charge de fonctionnement : Les charges de fonctionnement augmentent beaucoup plus rapidement que les recettes de fonctionnement, ce qui a pour conséquence une diminution de la capacité d'autofinancement brute de la commune.

En 2018, la capacité d'autofinancement, dont le montant reste toutefois supérieur aux moyennes de la strate démographique, a permis de couvrir le remboursement de la dette en capital.

Les dépenses d'équipement n'ont pu être intégralement autofinancées et la commune a donc dû puiser dans ses réserves constituées par les excédents budgétaires pour financer ses investissements.

Le recours modéré à l'emprunt, uniquement en 2016, a permis à la commune de se désendetter comme en témoignent des ratios d'endettement satisfaisants d'un niveau inférieur à la moyenne des communes de même importance démographique.

La commune doit donc s'attacher à maîtriser ses charges de fonctionnement et à poursuivre sa politique de désendettement afin de restaurer sa capacité d'autofinancement.

En matière de fiscalité directe locale, les marges de manœuvre de la commune de Visan résident, non dans

ment des bases.

Les charges de personnel représentent la part la plus importante des charges réelles (46,96%). Elles sont en constante diminution depuis 2014 (-15,20%).

Puis viennent les autres charges réelles (35,03%) et les subventions (associations, aides au permis, aide au transport scolaire) et contingents (SDIS) (15,74%).

En dernière position, on trouve les charges financières qui ne représentent que 2,27% de l'ensemble des charges réelles.

**Ces valeurs et ratios sont le reflet de l'engagement que nous nous étions fixés en 2014.**

**Mieux maîtriser nos charges de fonctionnement pour pouvoir continuer à investir sur la commune et apporter notre soutien aux associations qui œuvrent pour animer notre village.**



*Le clocher de l'église va être consolidé mi-janvier*

en €	les charges réelles de fonctionnement			Évolution	
	2016	2017	2018	2017/2018	2016/2018
Charges de personnel	625 236	592 981	571 393	- 3,6 %	- 8,6 %
Subventions et contingents	176 786	193 805	191 546	- 1,2 %	8,3 %
Charges financières	27 100	36 021	27 573	- 23,5 %	1,7 %
Autres charges réelles	371 815	361 587	426 260	17,9 %	14,6 %
<b>Total des charges réelles</b>	<b>1 200 937</b>	<b>1 184 394</b>	<b>1 216 772</b>	<b>2,7 %</b>	<b>1,3 %</b>
EN €	structure des charges réelles			Repères - 2018	
Part dans les charges fonctionnement	2016	2017	2018	Strate nationale	
Charges de personnel	52,06 %	50,07 %	<b>46,96 %</b>	50,5 %	
Subventions et contingents	14,72 %	16,36 %	<b>15,74 %</b>	9,7 %	
Charges financières	2,26 %	3,04 %	<b>2,27 %</b>	3,0 %	
Autres charges réelles	30,96 %	30,53 %	<b>35,03 %</b>	36,8 %	

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Les dépenses d'équipement regroupent les dépenses annuelles directes d'équipement de la collectivité. L'agrégat calculé prend en compte le débit des comptes d'immobilisations incorporelles, corporelles et en cours.

Le tableau ci-dessous présente les dépenses d'équipement en valeur absolue et en valeur relative par rapport aux dépenses d'investissement. Les comparaisons sont effectuées pour la dernière année avec la strate nationale. Après une baisse de 11,13 % entre 2016 et 2017, les dé-

en €	Les dépenses d'équipement			Repères - 2018	
	2016	2017	2018	Com-mune	Strate nationale
Les dépenses d'équipement	395 631	351 582	919 616	455	324
Part dans les dépenses d'investissement hors remboursement de la dette	99,44 %	99,92 %	99,97 %	99,97 %	97,78 %

penses d'équipement connaissent une très forte hausse en 2018, année durant laquelle elles font plus que doubler par rapport à l'exercice précédent pour atteindre le montant de 919.616 €.

Les travaux de réorganisation et d'extension de l'école, pour un montant de 501.885 €, expliquent en grande partie cette forte hausse des dépenses d'équipement en 2018. Sur les trois derniers exercices, la commune de Visan a investi une somme totale de 1.666.829 €, soit une moyenne annuelle de 555.610 €, sans recours à l'emprunt.

En 2018, les dépenses d'équipement représentent un montant de 455€ par habitant proche de la moyenne régionale (461 €) et largement au-dessus de la moyenne départementale (275 €).

## L'ENCOURS DE LA DETTE DE LA COMMUNE :

L'histogramme ci-après présente le montant en euros de l'encours de la dette au 31 décembre et la courbe retrace l'évolution des charges financières.

L'endettement de la commune de Visan passe de 838.105 € en 2016 à 695.513 €, soit une baisse de 17,01 % sur trois ans.

Les charges financières augmentent légèrement entre 2016 et 2018 de l'ordre de 1,74 %.

L'annuité de la dette augmente faiblement également de 1,01 % sur les trois derniers exercices pour s'afficher à 98.573 € en 2018.

Rapportée au nombre d'habitants, cette dernière est bien inférieure aux moyennes des collectivités relevant de la même strate démographique.

## EN SYNTHÈSE :

Si les finances de la commune sont saines, comme le précise le Trésor Public, elles restent fragiles compte tenu de la baisse constante des dotations de l'État.

À titre d'exemple :

En 2013 les recettes de fonctionnement étaient de 1 775 806 €.

En 2018 elles ne sont plus que de 1 578 308 €.

Si nous étions restés sur le même niveau de dépenses de fonctionnement de 2013, soit 1 493 008 € les recettes de fonctionnement n'auraient même pas permis de faire face à l'annuité de l'emprunt.

Les baisses successives ne sont peut-être pas terminées, et nous devons attendre l'impact de la suppression de la Taxe d'Habitation dans nos finances même si l'Etat s'est engagé à la compenser !

Il était donc important de réduire nos dépenses de fonctionnement pour continuer à investir sur la commune.

La variable la plus importante était les charges de personnel qui représentaient 54% de nos dépenses de fonctionnement !

Elles sont passées à **46,96%** !

En contrepartie nous faisons plus appel aux entreprises locales qui créent de l'emploi.

Cette politique a permis de réduire sensiblement le ratio de rigidité des charges structurelles à **41,25%** (qui nous donne notre capacité de marge de manœuvre pour nos investissements) Ce ratio qui mesure les charges incompressibles, était de **50% en 2013**.

Nous pouvons ainsi appréhender l'avenir beaucoup plus sereinement.

Nous poursuivons aussi notre politique de soutien aux associations locales qui font « l'âme » de notre village.

En moyenne annuelle les subventions aux associations s'élèvent à **129 186 €** sur la période 2014-2019, contre **101 632 €** sur la période précédente de 2008-2013.

Évolution des dettes et des charges financières



En € par habitants au 31/12/2018	Visan	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Annuité de la dette	49€	108€	93€	91€



**HOMMAGE A Josette et Pierre CONSTANT**, deux enseignants qui ont beaucoup œuvré pour Visan. Tous deux ont une fiche dans le Maitron, dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social.

Merci à Josette UEBERSCHLAG, Universitaire, qui a élaboré les fiches de nos deux Visanais. **A consulter sur le site :** <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/pip.php?article219697>

### **CONSTANT Josette (née ALBERO Joséphine)**

*Josette Constant née le 10 juillet 1929 à Salsigne (Aude), décédée le 30 mai 1990 à Montpellier (Hérault) ; institutrice en Vaucluse, adepte des techniques Freinet ; maîtresse d'application de l'École normale d'Avignon (Vaucluse).*

Fille cadette de Jean-Baptiste Albero-Bellod (1894-1986) né à Benejama (Espagne) et de Henriette Pellicer (1905-2006) née à Conques-sur-Orbiel (Aude), Joséphine Albero naquit à Salsigne (Aude) le 10 juillet 1929.

Son père, maçon de son métier, avait émigré d'Espagne en France, durant la Première guerre mondiale et vivait depuis, de la culture de la terre dans l'Hérault. Il y rencontra sa future femme de père et mère espagnols, faisant le même travail que lui et se maria à Siran (Hérault) le 25 novembre 1922. Ils eurent deux enfants. L'aîné prénommé comme son père, Jean-Baptiste Albero (dit Jean Albero) naquit à Siran le 17/08/1923. Rapidement, la famille quitta Siran pour venir s'installer à Salsigne (Aude) afin que le père puisse bénéficier d'un emploi non saisonnier et mieux rémunéré dans l'industrie minière. Il fut ouvrier dans l'usine d'extraction de l'or. Les risques pour la santé des habitants étaient à cette époque mal connus et personne ne s'inquiétait de voir les enfants jouer dans des monticules d'arsenic comme si c'était du sable ! Plus tard, ce père put reprendre son ancien métier en devenant patron d'une petite entreprise de maçonnerie.

Après une scolarité à l'école communale de Salsigne, Joséphine Albero fréquemment malade fut accueillie par sa tante maternelle Odette Rullac-Pellicer résidant à Orange (Vaucluse) pour y poursuivre ses études au collège de jeunes-filles. Après son succès au brevet élémentaire en juillet 1946, elle réussit l'année suivante son entrée à l'École normale de Digne (Basses-Alpes / Alpes de Haute-Provence) où se formaient les futures institutrices du Vaucluse. Classée cinquième à l'entrée à l'ENI, elle en sortit major de sa promotion (1947-1951), quatre ans plus tard. L'ENI lui proposa de poursuivre ses études, en lui offrant un poste de surveillante sur l'année scolaire 1951-1952 ; elle envisageait alors d'être professeur d'espagnol. À la rentrée 1952, y renonçant, elle fut nommée institutrice à Visan (Vaucluse).

Là, elle fit la connaissance d'un jeune instituteur, Pierre, Éloi Constant venant régulièrement voir ses parents visanais. Ils se marièrent à Orange le 7 avril 1953 et eurent deux filles Claude née à Valréas le 3/05/1956, future institutrice, et Fabienne née à Orange le 30/04/1963, devenue professeur d'arts plastiques dans un établissement rattaché à France Handicap.

Toute la carrière de Josette Constant se déroula à Visan. D'abord adjointe à l'école des filles avec la classe des CP-CE (1952-1965), puis avec celle des CM (1965-1976), elle fut nommée directrice de l'école en 1979. « *Madame Constant utilise intelligemment les techniques Freinet, écrit son inspecteur, donnant un enseignement actif, vivant, intéressant et efficace* » (1959). Encouragée, elle prépara le certificat d'aptitude à l'enseignement dans les écoles annexes de l'ENI qu'elle réussit en 1966. Dans ce rôle aussi, son inspecteur loua ses mérites : « *[Elle] sait transmettre sa riche expérience aux élèves-maîtresses qui lui sont confiées. [...] De l'éducatrice, elle possède, les qualités fondamentales : distinction de l'esprit, modestie, dévouement, amour profond des enfants et du métier* » (1972).

Elle prit sa retraite en 1984. L'année précédente, elle avait été promue Chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques.

Huit ans plus tard, son ancienne école, restructurée, devint l'école élémentaire mixte de Visan, et prit le nom de « Groupe scolaire Josette Constant ».



### **CONSTANT Pierre**

*Né le 12 octobre 1923 à Visan (Vaucluse), mort le 1er juillet 1999 à Orange (Vaucluse) ; instituteur, conseiller pédagogique ; résistant, militant syndicaliste du SNI (tendance École émancipée), adepte des techniques Freinet ; militant pacifiste et espérantiste ; maire de Visan (Vaucluse) de 1979 à 1989.*

Pierre Constant était l'unique enfant d'une famille visanaise. Sa mère Berthe, Joséphine Clauzonier (1896-1983) était ouvrière cartonnrière ; son père Alphonse, Bertin Constant (1891-1963) était épicier à la naissance de son fils, ne pouvant plus exercer son métier de cultivateur pour cause de blessure de guerre. Envoyé au front au début de la Première Guerre mondiale et ayant fait preuve comme brancardier « *d'un dévouement digne de tous les éloges dans la relève et le transport des blessés* », il avait été gravement atteint par des éclats d'obus, le 5 septembre 1918 à Margival (Aisne).



Après l'obtention du brevet élémentaire en 1939, Pierre Constant devint élève-maître à la rentrée scolaire d'octobre 1941 en classe de seconde au lycée de garçons Frédéric Mistral d'Avignon (Vaucluse) et fut reçu à la 1<sup>e</sup> partie du baccalauréat en 1943. Il fut enrôlé durant 8 mois aux Chantiers de jeunesse, de juillet 1943 à février 1944. Son père, qui avait été remobilisé en 1939-1940, s'était engagé dans les Forces françaises combattantes (réseau Scorpion) en décembre 1942 ; arrêté par la Gestapo, il fut emprisonné. À son tour, Pierre Constant, pour échapper au STO, se porta volontaire dans ce réseau Scorpion en mars 1944, et y demeura actif jusqu'au 8 mai 1945. Au cours de cette période, il obtint des facilités pour préparer et réussir la 2<sup>e</sup> partie du baccalauréat en novembre 1944.

Il effectua sa formation professionnelle à l'École normale d'instituteurs d'Avignon du 20 octobre 1945 au 28 avril 1946, année scolaire écourtée de quelques mois pour terminer son service militaire en application de l'ordonnance du GPRF du 8 septembre 1945. Cette dernière année d'étude scella une grande et forte amitié entre lui et plusieurs anciens camarades de lycée, élèves-maîtres : Martial Baillaud, Pierre Faraud, André Gente, Lucien Perret et Eugène Nicolas. Ces jeunes instituteurs se sentaient investis de grandes responsabilités dans la reconstruction du pays, notamment pour faire advenir une école émancipatrice pour le peuple et militèrent au Syndicat national des instituteurs aux Amis de l'École émancipée.

Pierre Constant fut nommé instituteur à Richerenches à la rentrée 1946, ce qui comblait ses vœux de repli sur « la petite patrie », dans cette commune qui, comme son village natal, appartient au canton vaclusien de Valréas, entièrement enclavé dans le département de la Drôme.

Aux congés de Pâques 1946, il avait rencontré Célestin Freinet à Cannes : « *Mon adhésion [à la pédagogie Freinet] date de cet instant ; elle fut profonde et totale, je dirais instinctive. Je l'ai mûrie et j'ai tâché de lui rester fidèle tout au long de ma vie. L'École normale avait mis à notre disposition la revue L'Éducateur avec sa couverture rose dont j'ai encore la nostalgie... L'Éducateur, ce fut pour nous comme une bouffée d'air qui nous donnait des exemples et nous portait à les suivre en nous expliquant les diverses techniques.* » Pierre Constant pratiqua donc tout de suite le texte libre et la technique de l'imprimerie avec ses élèves d'une classe géminée de CM-fin d'études. En 1947, il entreprit une correspondance interscolaire en espéranto avec la classe allemande de Margaret Waldowski à Birkenverder, à 25 km au nord de Berlin.

Il aida aussi dès cette période à la renaissance de la Fédération des œuvres laïques en Vaucluse en s'investissant dans les activités péri et postscolaires. Il fonda au début des années cinquante à Richerenches, une association sportive USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) affiliée à la FOL.

Il se maria à Orange, le 7 avril 1953, à une institutrice, Joséphine Albero, connue ensuite sous le nom de Josette Constant, en poste à Visan depuis 1952. Ses parents d'origine espagnole étaient des émigrés, lui de la première génération et elle de la seconde. Pierre et Josette Constant eurent deux filles, Claude née à Valréas le 3 mai 1956, devenue institutrice, et Fabienne, née à Orange le 30 avril 1963, professeur d'arts plastiques dans une structure rattachée à "France handicap".

Lorsque le poste de directeur de l'école de garçons de Visan se libéra à la rentrée 1955, Pierre Constant le demanda et l'obtint. Remarqué sept ans plus tard pour son sens des relations humaines, il fut appelé comme conseiller pédagogique auprès de l'inspecteur départemental de la circonscription d'Orange, puis en 1967, de celle de Bollène (Vaucluse). Durant 17 ans, chargé de la formation des instituteurs remplaçants, « il donna la pleine mesure de ses moyens » selon l'inspecteur de la circonscription. Bien qu'ayant en charge 44 maîtres remplaçants en 1964, il multipliait les visites auprès de chacun d'eux, une ou deux fois par trimestre.

De ses années de guerre et de résistance, Pierre Constant conserva le goût de l'intelligence collective, la seule qui vaille, disait-il, en toutes circonstances. Apprécié pour sa modestie, son calme et sa grande culture, il avait acquis une autorité certaine auprès de ses collègues. Aussi, durant quarante ans, son rôle fut prépondérant dans le développement du Groupe départemental vaclusien (GD 84) solidement amarré à l'ICEM (Institut coopératif de l'École moderne). L'événement marquant pour le GD 84 fut l'organisation du grand congrès ICEM à Avignon à Pâques 1960. Avec André Gente, il y fut responsable des contacts avec la presse.

Au sein du mouvement Freinet lui-même, il anima la commission des conseillers pédagogiques de 1964 jusqu'à sa retraite en 1979. Il fut également membre fondateur de l'association des Amis de Freinet en 1969. Sa volonté de s'ouvrir aux innovations l'amena à publier régulièrement dans *L'Éducateur*, des comptes rendus d'ouvrages et d'articles, notamment ceux de la revue *L'école et la vie* éditée par Armand Colin.

Ayant participé à des actions pour la paix aux côtés du PCF sans en être membre, Pierre Constant était devenu correspondant pour le Vaucluse, du journal régional communiste *La Marseillaise*.

Il devint maire de Visan en 1979 par suite du décès du maire en place et le resta jusqu'à 1989.

Titulaire de la Croix du combattant volontaire et de la Croix de guerre 1939-1945 avec étoile de bronze, il fut enterré dans sa commune natale. Le groupe scolaire élémentaire de Visan, inauguré en décembre 1992, porte le nom de son épouse, Josette Constant.



Pierre et Josette CONSTANT  
1984, départ à la retraite de Josette CONSTANT



## Horaires d'ouverture de la Mairie

Le lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.  
Le mercredi de 8h30 à 12h00 Le vendredi de 8h30 à 12h30 Le samedi de 9h à 12h  
Pendant les vacances scolaires (zone B), la mairie sera fermée le samedi matin

Prêt de salles et de matériels : tous les jours

Site : <https://visan-mairie.fr/> ou Tél : 04 90 28 50 90 ou fax : 04 90 28 50 99

## Ouverture de la Médiathèque Municipale

(Maison des associations : 04 90 41 96 31 / 09 62 10 29 17)

[www.facebook.com/mediatheque.visan/](http://www.facebook.com/mediatheque.visan/) Mail : [mediatheque-visan@orange.fr](mailto:mediatheque-visan@orange.fr)

Mardi : 9h à 12h et 16h à 19h Jeudi : 16h à 19h

Mercredi : 10h à 12h et 14h30 à 18h Vendredi : 9h à 12h et 15h30 à 18h

Samedi : 10h à 12h et 14h à 16h

Consultation des archives : tous les jours ouverts

## Ouverture de la Maison du Tourisme

Saison basse (1<sup>er</sup> octobre au 30 mars) : Tous les jours de 9h à 12h

Site : <https://www.visan-tourisme.com/> Mail : [point-tourisme-visan@wanadoo.fr](mailto:point-tourisme-visan@wanadoo.fr)  
04.90.41.97.25



### Permanences de Monsieur le Maire

**Eric PHETISSON**  
vous reçoit en Mairie sur  
rendez-vous au

**04.90.28.50.90**

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

sur rendez vous,  
contacter le

**04 90 36 07 98**

le mardi de 10h à 12h

### ARCHITECTE CONSEIL C.A.U.E.

Sur rendez-vous, contacter  
la Mairie au

**04 90 28 50 90**

### ASSISTANTE SOCIALE

Le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois  
en mairie de 9h00 à 12h00

Prendre rendez-vous  
auprès du Centre Médico-  
social de Valréas

**04 90 35 34 00**

### CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE VALREAS

Corinne TESTUD-ROBERT  
Jean-Marie ROUSSIN

Tous les 2<sup>èmes</sup> jeudi de  
chaque mois :

**04 90 16 10 35**

## Calendrier des Manifestations

### JANVIER

- **Mardi 7 : 18h30** Présentation au public du nouveau portail internet de la médiathèque et les services proposés
- **Mercredi 8 : 20h30** Cinéma « Joyeuse retraite » (Cinéval - Frep) à la salle Frédéric Mistral
- **Jeudi 9 : 18h** Vœux 2020 du maire à la population de Visan à l'Espace Gérard Sautel
- **Jeudi 16 : 19h** Rencontre avec... Michel Vézina (Littérature québécoise) à la salle Frédéric Mistral (Médiathèque)
- **Samedi 18 : 18h** AG de l'APEG à la salle Frédéric Mistral
- **Dimanche 19 : 15h** Loto de Festi-Visan à l'Espace Gérard Sautel
- **Mercredi 22 : 20h30** Cinéma (Cinéval et Frep) à la salle Frédéric Mistral
- **Vendredi 24 : 18h** AG des CATM suivie de la galette des rois à l'Espace Gérard Sautel
- **Vendredi 24 : 18h45** AG de Visado à la salle F Mistral
- **Samedi 25 : 18h** Galette des rois offerte par la Boule du Marot à l'Espace Gérard Sautel
- **Dimanche 26 : 15h** Loto du Tennis-Club Visan/Tulette à l'Espace Gérard Sautel
- **Jeudi 30 : 18h** « L'abeille et le ver de terre » rencontre-conférence avec Florence THINARD, auteure jeunesse à la médiathèque municipale

### FEVRIER

- **Samedi 1 : 20h30** « Théâtre chez vous » à l'Espace Gérard Sautel
- **Dimanche 2 : 10h** Spectacle gratuit Beep de l'association Tryphon à la salle Frédéric Mistral
- **Mercredi 5 : 20h30** Cinéma (Cinéval-Frep) à la salle Frédéric Mistral
- **Dimanche 9 : 15h** Loto des sapeurs-pompiers de Visan à l'Espace Gérard Sautel
- **Mercredi 12 : 11h30** Vente de gâteaux au bénéfice de l'école (Les P'tits Visanais)
- **Mercredi 19 : +17h30** : Cinéma jeunesse (Cinéval-Frep) +20h30 Cinéma (Cinéval-Frep) à la salle Frédéric Mistral
- **Jeudi 13 : 11h** AG du club du 3<sup>ème</sup> âge suivi d'un repas à l'Espace G. Sautel
- **Vendredi 21 : 20h30** Pièce de théâtre du TRP à l'Espace Gérard Sautel
- **Samedi 29 : 12h** Repas de la société de chasse communale à l'Espace G Sautel

## État Civil

### Naissance

FIGUIERE Alba le 3 octobre 2019

### Décès

HERLIN Roland le 10 novembre 2019

COLLADO Ness le 22 novembre 2019

HURTEVENT épouse LENGLEMEZ Michèle le 4 décembre 2019

DEPLANCHE René le 9 décembre 2019

POIRSON-SEGURA Nicolas le 9 décembre 2019

### Mariage

GHALOUT Rabab et CHOUYACK Sofian le 9 novembre 2019